



REUNION DE COMITE DE QUARTIER N°4

Secteur BAZINGHIEN EPINETTE

Date : Vendredi 18 Septembre 2020

Lieu : Ecole Sorlin LOOS

INFORMATIONS GENERALES

Référents de Quartier :

- **Référent Titulaire** : BLEUZEZ Christian
- **Référent Titulaire** : TEIRLINCK Ludivine
- **Référent Suppléant** : TEIRLINCK Christophe
- **Référent Suppléant** : CORDONNIER Jean-Marc

Elus de Liaison :

- M.Roussel
- M.Bruyenne remplaçant de Me Benkhedidja

Intervenant(s) éventuel(s) :

- néant

Nombre de personnes présentes : 22

Heure de début : 19h05

Heure de clôture : 20h30

Rappel de l'ordre du jour :

- 1. Tour de Table : présentation des élus de liaison.
- 2. Distribution des questionnaires "DEMOCRATIE LOCALE".
- 3. Appel aux candidatures afin de pourvoir aux postes de référents titulaires et suppléants. Précisions sur le rôle des référents. Choix sur les modalités de procédure du vote.
- 4. Elections et présentations des référents.
- 5. Présentation de projet d'Association des riverains du quartier n°4.
- 6. Ouverture des échanges : projets / irritants / réflexions / propositions.
- 7. Fin de réunion / clôture.

Contenu des échanges (en suivant l'ordre du jour) :

1. Les élus de liaison présents sont Monsieur Roussel et Madame Benkhedidja. Cette dernière est excusée et remplacée par Monsieur Bruyenne.
2. Distribution des questionnaires effectuée par M.Roussel à l'ensemble des personnes présentes. Aucun retour à l'instant T, il est rappelé que ces questionnaires peuvent être déposés en Mairie et également aux bibliothèques.
3. Les élus de liaison procèdent à l'appel aux candidatures afin de pourvoir aux postes de référents titulaires et suppléants. Ils en rappellent brièvement les rôles et missions et questionnent l'assemblée sur le mode de vote, à savoir "à main levée". L'assemblée acquiesce et ce mode de vote est donc adopté.

Sont candidats : M.Cordonnier, M.Valenduc, Me.Bousamga, M.Bleuzez, Me.Teirlinck et M.Teirlinck.

4. Après avoir procédé au vote à mains levées, sont élus :

- M.Bleuzez avec 14 voix
- M. Teirlinck avec 13 voix
- Me. Terilinck avec 12 voix
- M.Cordonnier avec 11 voix

Dans un souci de parité et avec l'accord des personnes élues, la répartition se fait de la manière suivante : les deux référents sont M.Bleuzez et Me.Teirlinck , les deux suppléants sont M.Teirlinck et M.Cordonnier.

5. Monsieur Cordonnier prend la parole afin de présenter le projet d'association de quartier des riverains du Secteur 4 "Bazinghien Epinette". Un projet d'association a été ébauché avec les référents précédents, sur les fondements d'une association déjà existante. Les statuts de cette dernière devront être modifiés et adaptés pour finaliser la création de cette nouvelle association. Cette association aurait pour but de financer certains événements au sein du quartier. Monsieur Cordonnier précise que l'association sera constituée d'un bureau et fait donc un appel aux volontaires pour une constitution future. Ce bureau se réunira en dehors des réunions de quartier.

6. Les référents invitent les riverains à prendre la parole. De nombreux riverains de la rue Faidherbe étant présents, les échanges s'axent principalement sur les irritants subis dans cette rue. En effet, depuis la fin des travaux de l'avenue Foch, les automobilistes ont découvert et pris pour habitude d'emprunter la rue Faidherbe. Le nombre de circulations a donc considérablement augmenté et des excès de vitesse quotidiens sont à déplorer jour et nuit.

Les riverains interpellent les élus afin qu'une solution rapide soit apportée. Différentes propositions émanent de l'assistance, certains riverains réclament la présence régulière de la Police Municipale et la mise en place de contrôles de vitesse. La mise en place d'un stationnement en alternance ou encore le rétrécissement de la chaussée sont également proposés. Il est demandé de réinstaller un panneau limitation 30 à l'arrière du bâtiment la Fileuse (panneau existant avant les travaux). Des véhicules ventouses présents rue Faidherbe sont à déplorer. Même après signalement, leur enlèvement est long. Effectuer des retraits plus rapides serait appréciable.

La vitesse nocturne de certains véhicules empruntant la rue Faidherbe, fait écho à la présence de la "night shop / soft shop" située à l'angle de la rue Jules Guesde. Les riverains sont excédés ! Nuisances multiples et répétées : Stationnements de véhicules en double file (de jour comme de nuit). La nuit, installation de groupe de personnes sur les pierres tombales des pompes Funèbres pour fumer la shisha. Bruits, détritits, présence de capsules de protoxyde d'azote, ... Les riverains aimeraient connaître les raisons pour lesquelles un commerce nocturne a pu s'implanter dans le quartier. Ils demandent les mesures et/ou actions prévues par la mairie sur ce sujet. Les élus de liaison laissent entendre que des procédures sont en cours, mais qu'il leur est impossible d'en divulguer les tenants et aboutissants pour le moment. Les riverains demandent l'intervention de la Police Municipale afin d'effectuer des contrôles réguliers dans ladite boutique. Les horaires ainsi que le nombre de policiers municipaux semblent, hélas, ne pas être compatibles pour répondre à cette requête. Les élus de liaison invitent donc les riverains à appeler le 17, dès que la situation devient inacceptable, et ce, chaque jour si cela s'avère nécessaire. La Police Nationale étant à même d'intervenir de jour comme de nuit ainsi que d'enregistrer le nombre de signalements, ce qui appuiera l'action de la Mairie. Les riverains demandent si la pose d'une voire de plusieurs caméras est envisageable, au niveau de Loos Ménager par exemple. Ce qui serait une aide solide pour constater les incivilités évoquées. Les élus de liaison demanderont la

présence de l'Adjoint au Maire en charge de la prévention et de la sécurité pour le prochain comité de quartier.

Toujours rue Faidherbe, il est demandé de faire un rappel aux résidences se situant face à la Fileuse ainsi que face au nouveau parking, de ne pas entreposer les poubelles conteneurs sur les places de stationnement.

Rue des Fleurs, les riverains signalent de nombreux véhicules roulant en sens interdit, à vive allure. Ils craignent pour les enfants présents et aimeraient un renforcement des contrôles de Police. Les riverains voudraient que leur cadre de vie soit entretenu, ils signalent que des arbres plantés, il y a quelques années, sont morts et donnent un aspect fantomatique à la rue.

Monsieur Roussel fait un point concernant le parking Lelièvre et indique qu'il ne peut assurer la pérennité du parking. Le foncier n'étant pas une constante stable. Néanmoins, des places supplémentaires seront créées sur une partie de pelouse.

7. 20h30 clôture du comité. Dans le respect des mesures COVID, les participants se dispersent rapidement.